



# Commune de Giez

## Informations pour la gestion des déchets

- La déchetterie de la Râpe est ouverte le mercredi de 17h30 à 19h30 (de novembre à fin mars fermé), et les samedis de 10h00 à 16h00.  
En dehors des heures d'ouverture, les clefs seront à demander directement à notre employé communal, M. Serge Pidoux (079.278.24.59).
- Le « Big Bag » pour la récupération des plastiques et flacons corps creux au centre du village ne doit contenir que les emballages suivants :
  - **Alimentaire** : bouteilles d'huiles, de vinaigre, de soupe, les flacons de mayonnaise, de sauce tomate, les conteneurs à vin, barquette.
  - **Flacons de produits ménagers** : adoucissant, lessive, liquide-vaisselle, produits de nettoyage.
  - **Flacons de produits d'hygiène** : shampoing, bain moussant, gel douche.

Les emballages doivent être bien égouttés.

**Les autres plastiques ne sont pas recyclés** : barquettes de polystyrène, sacs et films enveloppant les revues, pots de yogourt, de crème fraîche, fils agricoles, pots et barquettes pour plantes, bidons, jouets, meubles.

- Les couches culottes peuvent être remises en sac transparent (non taxé) aux points de collecte.
- **L'incinération des déchets ménagers en plein air est interdite.** Pour information, un kilo de déchets incinérés illégalement libère autant de substances toxiques que dix tonnes incinérées dans une usine appropriée.  
**En cas de constat, merci d'en informer la Municipalité qui prendra les dispositions nécessaires.**
- **Verre vide** : pour le respect d'autrui, il est à déposer les jours ouvrables ainsi que pendant les heures normales (6h00 à 22h00).

Pour toutes autres informations, vous avez à disposition le site internet de la commune ([www.giez.ch](http://www.giez.ch)) où vous trouverez le règlement communal sur la gestion des déchets. Il y a aussi la carte indiquant les infrastructures pour le tri ainsi que les points de collecte des ordures ménagères pour le vendredi matin.

La Municipalité